

COMMUNE DE CHAMPAGNEUX

Compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 8 avril 2021

Personnes présentes: William BARBOTIN, Georges CAGNIN, Jean-Pierre COTTAREL, Marc CURTILLAT, Yves GENIX, Pierre GERBELOT, Anthony GOJON, Gérard GOURJUX, Jessica HOARAU, Patrice HOARAU, Gilles LACROIX, Bénédicte PHILIPPE, Alain ROCHE, Elise SAUNIER, Christine VALETTE, Nadine MARTY, Lucile ROSEMAIN.

Secrétaire de séance : Anthony GOJON

Ouverture de la séance à 20 h 00.

1/Approbation du compte-rendu du 08/02/2021

La séance débute par l'approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 08/02/2021.

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

2/Communication du Maire

- Monsieur Le Maire informe que les bâtiments TIES sont vendus, il a signé l'arrêté du permis de démolir. La démolition concerne les secteurs brûlés et anciens.
- Les travaux de la nouvelle station d'épuration débutent.
- Concernant la fibre optique, l'entreprise Eiffage a été remplacée par l'entreprise Constructel, ce qui risque de rallonger les délais de mise en route. Ce changement est indépendant de notre volonté.
- Sur la zone artisanale, la plupart des lots sont vendus, il reste 2500m² à vendre.
- Il est rappelé aux propriétaires de parcelles en bord de route qu'ils sont responsables de leurs parcelles et en particulier des arbres. Si la commune devait être amenée à couper des arbres sur ces parcelles pour sécuriser les abords de la RD1516, les factures seraient envoyés aux propriétaires concernés.
- Monsieur le Maire rappelle que notre présence aux différentes commissions de la Communauté de Communes Val Guiers est très importante.
- Monsieur le Maire informe que le collectif Les Inattendus a pu effectuer la première partie de son travail en allant à la rencontre des habitants. Ils reviendront la semaine du 17 au 24 avril pour continuer leur travail malgré l'annulation de la projection prévue le 17 avril sous le préau de l'école. Cette animation est annulée dans le cadre des mesures annoncées par le gouvernement. De même Bibliothèque en fête est annulée pour les mêmes raisons.
- Monsieur Le Maire informe que la fédération de chasse a planté 700 m de haie supplémentaires au niveau du barrage.
- Après des travaux de remise en état, les cloches sonnent à nouveau à Champagneux depuis le vendredi 02 avril 2021.

3/COMMISSIONS

3.1 Commission travaux

- Gérard GOURJUX informe qu'il y a peu de nouveauté, les travaux de l'atelier ne redémarre pas, l'architecte ne donne pas de nouvelles malgré nos relances. Il semblerait que les entreprises soient en rupture de matériaux. Cependant Mr le Maire et Gérard GOURJUX vont recontacter l'architecte dès demain pour éclaircir la situation.

- Les fossés ont été nettoyés. Le panneau lumineux à l'entrée de Champagneux coté de Saint-Genix-Les-Villages est éteint la plupart du temps, il y a un problème de recharge de la batterie lié à la coupure de l'éclairage public la nuit. Un devis pour un panneau solaire est en cours.

3.2 Commission communication

Bénédicte PHILIPPE informe qu'elle a rendez-vous le 20 avril avec un prestataire concernant la refonte du site de la commune. Ce nouveau prestataire propose un devis à hauteur de 1 600 euros pour la refonte du site et un coût annuel pour la maintenance à hauteur de 400 euros/an, incluant une formation aux élus et aux secrétaires pour ajouter, modifier le contenu.

A cela pourrait s'ajouter une prestation « Alerte SMS » permettant aux administrés de recevoir les informations de la commune en temps réel sur leur téléphone via une application à hauteur de 200 euros par an pour la commune.

Sur ce dernier point, Monsieur le Maire émet une réserve car il y a d'autres systèmes qui permettraient d'informer la population sans avoir à passer par une application.

En juillet, le prochain bulletin doit paraître.

3.3 Commission urbanisme

Suite à la mise en pause du projet d'aménagement de l'espace entre la mairie et l'entrée de Leschaux, Elise SAUNIER a eu plus d'informations concernant la possibilité de poursuivre les réflexions. En effet ce terrain est considéré zone humide depuis peu, il n'est pas classé tel quel dans le PLU actuel, ni dans le SCOT. Le cabinet d'étude va reprendre le travail afin de présenter ses différents éléments, et mettre en avant l'enjeu important pour la commune.

4/Délibérations

4.1 Vente de la maison Gonzales

Dans le cadre du portage EPFL, la commune avait acheté la maison Becco, la grange Gonzales et la maison Gonzales. Les deux premières ont été démolit afin de gagner de l'espace sur la voirie pour notamment permettre une meilleure circulation (auparavant une ambulance ne passait pas à cet endroit).

La maison Gonzales à Carrouge a été estimée et mise à la vente, un acquéreur souhaite l'acheter à hauteur de 89 000 euros.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'effectuer toutes les démarches nécessaires à cette affaire.

Le Conseil Municipal, vote pour à l'unanimité.

4.2 Demande de subvention « sortie de portage EPFL »

Il y a une possibilité de sortir du portage EPFL dans les opérations déficitaires par rapport au capital initial. La région peut apporter une contribution dans le cadre de la sortie de portage EPFL.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation à faire cette demande.

Le Conseil Municipal, vote pour à l'unanimité.

4.3 Budget

Monsieur le Maire informe qu'une demande d'Audit financier à été faite auprès de l'entreprise Agate.

Il informe également que la situation financière est délicate et principalement liée à la situation financière du SIVU. La moitié de nos dépenses de fonctionnement sont pour la gestion du SIVU.

Nous aurons cette année une petite marge de manœuvre, nous ne ferons donc pas de gros investissement cette année mis à part les urgences et la voirie.

A noter que des dépenses vont bientôt s'arrêter, comme les travaux de l'atelier, la location du hangar. Et coté recette, la commune perçoit à nouveau les loyers de la guinguette, un mois sur deux, depuis mars 2021.

Concernant les recettes de fonctionnement, elles sont plutôt stables. Gérard GOURJUX demande a combien est estimé le budget du SIVU. Mr le Maire informe que la contribution est passée de 134 000euros en 2019 à 190 000euros en 2020. A terme Mr le Maire souhaite redescendre à 135 000 euros.

A noter que le mode de calcul de la répartition avait été modifié (auparavant le calcul était fait en fonction du nombre d'enfant par commune et par potentiel fiscal, maintenant seul le nombre d'enfant étant compté, cela a augmenté la part de Champagneux.

4.3/1 Vote des taux d'imposition 2020

Monsieur le Maire revient sur les recettes de contributions directes, celles-ci sont en baisse car il n'existe plus que deux taxes perçues par la communes : la taxes foncière sur le bâti, et la taxe foncière sur le non bâti.

La disparition récente de taxe d'habitation et les modalités de compensation se traduisent au final par une baisse de recettes pour la commune.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le maintient des taux actuels.

Nombre de votants : 15

Votes pour : 11 Votes contre : 4

4.3/2 Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2020

Le compte de gestion et le compte administratif sont présentés par le Maire et commenté.

Le conseil doit délibérer sur les comptes arrêtés, le résultat de fonctionnement du compte administratif du budget général de la commune pour l'exercice 2020 est excédentaire de 188814,85 € et le résultat de la section investissement du compte administratif du budget général de la commune pour l'exercice 2020 est déficitaire de 301376,88 €, nous sommes dans l'attente des subventions de l'atelier et de la FCTVA (sur les travaux de l'année 2020).

Le Maire quitte la salle car il ne participe pas au vote du compte administratif. Il laisse le Conseil Municipal délibérer sur les comptes, Elise SAUNIER prend la parole pour faire voter le Conseil.

4.3/3 Vote du compte administratif

Pour : 14 voix

Monsieur le Maire réintègre la salle du Conseil afin de présenter le budget primitif 2021 et le voter.

4.3/4 Vote du budget primitif 2021

Le budget primitif 2021 présenté comme suit :

Dépenses de fonctionnement 541 785 euros Recettes de fonctionnement 541 785 euros

Dépenses d'investissement 747 616,90 euros Recettes d'investissement 747 616,90 euros

Le budget est en équilibre en fonctionnement et en investissement.

Pour à l'unanimité.

4.3/5 Emprunt

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de souscrire un emprunt à long terme de 350 000 euros sur une durée de 15 ans.

Pour à l'unanimité.

4.4 Instauration des indemnités horaires pour travaux supplémentaires

Le comité technique du 11/03/2021 a donné son accord, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'instauration des indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

4.5 Règlement intérieur REZO LIRE

Monsieur le Maire informe que Savoie-biblio demande au réseau des bibliothèques de l'Avant-Pays-Savoyard (REZO LIRE) de modifier son règlement intérieur et ses fiches d'inscriptions.

Le terme « nounous » sera remplacé par Assistante maternelle et les renseignements sur le dispositif « bibliothèque DaisyRables » sera retiré car c'est une action développée par Savoie-biblio et ses partenaires et pas une action propre au REZO LIRE.

Vote pour à l'unanimité.

4.6 Avenant à la convention avec le CDG73 relative à l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire.

Monsieur le Maire explique que la mission de médiation agent/employeur proposée par le CDG73 est similaire à ce qui est proposé dans le privé. L'adhésion à cette convention n'engendre pas de coûts supplémentaires pour la commune, puisque cette prestation est déjà comprise dans notre cotisation.

Vote pour, à l'unanimité.

5/ Questions diverses

- Pour information le prochain conseil du C.C.A.S aura lieu le 14 avril prochain à 18 h
- La date du prochain Conseil Municipal sera communiquée ultérieurement.

La séance est levée à 23h10.

Le secrétaire de séance



Le Maire,

